



REGLEMENT DU PROGRAMME PARRAINAGE GET IMMOBILIER

1- Préambule

GET IMMOBILIER, SAS dont le siège social se situe au 1 place Carnot 81100 CASTRES, organise une opération de parrainage dans le cadre de laquelle elle propose à ses clients d'inciter leur entourage à souscrire à l'abonnement GET IMMOBILIER. Le présent règlement a pour objet de définir les modalités du programme de parrainage. Cette opération est reconductible. La participation au programme de parrainage implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité.

2- Définitions

Les mots ou expressions commençant par une majuscule auront la signification qui suit :

Filleul : toute personne non abonnée et n'ayant jamais été abonnée à la plateforme GET IMMOBILIER.

Parrain : tout abonné à la plateforme GET IMMOBILIER.

3- Conditions de participation

Le parrain : doit être membre de GET IMMOBILIER depuis plus d'1 mois, être à jour du paiement de son abonnement et ne pas avoir fait de demande de résiliation.

Le filleul : doit rester membre de GET IMMOBILIER plus d'un mois, être à jour du paiement de son abonnement et ne pas avoir fait de demande de résiliation.

4- Fonctionnement du Programme de parrainage

Le parrain doit envoyer à contact@get-immobilier.fr, le formulaire de parrainage disponible en cliquant sur [le lien suivant](#). Le parrain étant abonné depuis plus d'un mois à GET IMMOBILIER et qui parraine un nouveau membre percevra en récompense TRENTE EUROS CHAQUE MOIS sous réserve que son filleul reste abonné, qu'aucune demande de résiliation n'a été faite par les deux parties et que ces derniers soient à jour du paiement de leur abonnement. La résiliation de l'abonnement par l'une des parties mettra fin de plein droit à l'octroi de la récompense. La limite étant de 3 000€ par mois soit 100 parrainages par an. **Offre valable jusqu'au 31 décembre 2020.**

5- Validation du Programme de parrainage

L'équipe GET IMMOBILIER veillera au respect des conditions avant d'attribuer la récompense.

6- Données personnelles

GET IMMOBILIER collecte et traite vos données à caractère personnel conformément aux dispositions de la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 et au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016. Les données sont utilisées à des fins de respect des lois et règlements, d'exécution du contrat ainsi qu'à des fins de communication et de prospection commerciale, le cas échéant, avec le consentement de la personne concernée ou en conformité avec les intérêts légitimes de GET IMMOBILIER, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité de vos données et également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.